

Export des observations de l'enquête publique du 19/01/2018 12:33

Observation n° 35 du 19 janvier 2018 - 09:53

Défavorable

Auteur : guillemette fabre Organisation : \"Protégeons nos espaces pour l'avenir\"

Je vous fais part en pièce jointe des raisons pour lesquelles mon avis est défavorable à ce projet. J'ai envoyé ce courrier hier directement en mairie, je ne sais pas si vous l'avez eu, je le renvoie donc par ce site.

Guillemette Fabre

Observation n° 36 du 19 janvier 2018 - 09:56

Défavorable

Auteur : guillemette fabre Organisation : \"Protégeons nos espaces pour l'avenir\"

Je vous fais part en pièce jointe des raisons pour lesquelles mon avis est défavorable à ce projet. J'ai envoyé ce courrier hier directement en mairie, je ne sais pas si vous l'avez eu, je le renvoie donc par ce site. La seconde partie de mon courrier fait l'objet de ce message puisque je n'ai pas pu insérer la deuxième pièce.

Guillemette Fabre

Observation n° 37 du 19 janvier 2018 - 10:33

Défavorable

Auteur : Marcel Caron Organisation : Hurlevent

Informé de ce projet par des amis habitant le secteur, je viens ici vous dire combien ce projet éolien me paraît inadapté au territoire sur lequel il est envisagé.

Nos territoires d'Occitanie et, ici en particulier, le Parc naturel régional du Haut Languedoc n'ont pas pour vocation d'accueillir ce type de projet industriel : le Parc n'a pas été créé pour cela, et sa mission est d'accueillir la biodiversité pour les générations futures tout en favorisant le développement d'activités en lien avec la découverte de la nature.

Je n'ignore pas que parmi les raisons pour lesquels le Parc a déjà accueilli tant d'éoliennes, figurent un chantage aux subventions et des promesses de retombées financières qui jamais ne se concrétisent.

Nos territoires ne sont pas à vendre sous le prétexte de devenir des territoires à énergie positive ni sous quelque prétexte que ce soit : le maintien de leur identité profonde, ancestrale, n'exclut en rien leur développement, qui passe par d'autres voies y compris au plan énergétique. Ainsi, si ce territoire doit absolument devenir un territoire à énergie positive, ce devra l'être par des voies acceptées par nos concitoyens qui y vivent : le solaire et la géothermie en particulier.

Aussi vous saurais-je gré de bien vouloir faire connaître au Préfet de l'Hérault que les citoyens - et je m'en suis assuré - proposent aux élus et à l'Administration de réfléchir ensemble à ces solutions acceptables dont je viens de vous donner un aperçu.

Avec mes meilleures salutations,

Observation n° 38 du 19 janvier 2018 - 10:56

Défavorable

Auteur : Isabelle Moulin

Mr le commissaire enquêteur,

J'habite à Roqueredonde, le village proche de Ceilhes-et-Rocozels, donc proche du lieu d'installation des futures éoliennes sur les crêtes de montagnes. Ces éoliennes seront, elles aussi, visibles de mon village. Il y a déjà eu suffisamment d'installations d'éoliennes qui défigurent cette magnifique campagne, notre patrimoine Français. Attention, le tourisme est important pour la survie des villages. Je ne pense pas que les vacanciers choisissent un lieu de vacances où les sommets des belles montagnes sont couverts d'éoliennes? Peut être que nous finirons par déménager nous aussi.

De plus, pourquoi menacer la biodiversité exceptionnelle de cet endroit protégé. Notamment, nous savons tous que l'avifaune y est importante. Préservons nos campagnes!

Avec tous mes remerciements d'avoir pris en compte mon commentaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le commissaire, l'expression de mes respectueuses salutations.

Isabelle Moulin

Observation n° 39 du 19 janvier 2018 - 11:07

Défavorable

Auteur : jean pougnet

je donne un avis défavorable pour ce projet d'implantation d'éoliennes industrielles sur un territoire jusqu'ici préservé.

Pourquoi alors que depuis 2008 la consommation d'électricité stagne en France continuer à accroître le potentiel de production ?

Pour permettre à quelques promoteurs de gagner de l'argent grâce à un tarif de vente de l'électricité garanti largement supérieur aux prix du marché ? et ce au dépend des habitants de ce territoire rural qui subissent déjà les inconvénients de la vie loin des services publics partis depuis longtemps.

Où se situe l'intérêt général dans ce projet alors qu'il est évident que quelques uns vont en profiter et la majorité en pâtira ?

Que dire à tous ceux qui ont choisi d'habiter dans un parc naturel et se retrouveront demain au milieu d'un parc industriel ?

L'éolien industriel est une entreprise spéculative qui s'effondrera comme un château de carte le jour où les prix garantis disparaîtront. Ce jour là, les communes appâtés par le gain de quelques milliers d'euros devront gérer le démontage des machines insuffisamment provisionné et l'addition sera lourde mais les promoteurs ne seront plus là, ils seront repartis avec leurs profit.

Observation n° 40 du 19 janvier 2018 - 11:10

Défavorable

Auteur : michele pujol-solans

je donne un avis défavorable pour ce projet de "Ferme éolienne" à Ceilhes et Rocozels parce que

je crois que ce si joli village va y perdre en qualité de vie et ces éoliennes vont détruire son environnement sans répondre en rien à la nécessaire transition énergétique, dont je pense que l'opérateur n'a pas grand chose à faire (le prix garanti de l'électricité lui permet "seulement" de faire de belles affaires !).

Ses habitants ne bénéficieront pas de cette ressource et continueront à payer leurs taxes précisées sur leurs factures : que des inconvénients et nuisances (santé ref le rapport de l'académie de médecine de 2017) et quels avantages ? Quant à la commune, qui percevra ce que sa communauté de communes voudra bien lui donner, bravo !! Pour quelques milliers d'euros, le village perdra tant de choses, entre autres la valeur foncière et immobilière des biens de ses habitants (selon la Fnaim, 30 à 40% !), les touristes (réf l'enquête du Dpt de l'Indre sur l'abandon par les visiteurs de sites impactés d'éoliennes) ou encore des gens comme moi, qui aimions nous y promener? sans parler de sa biodiversité, et tout ça pour des promesses de retombées financières qui rarement se concrétisent au niveau des attentes des élus.

Aussi vous saurais-je gré de bien vouloir faire connaître au Préfet de l'Hérault que des citoyens s'interrogent sur des permis qui sont donnés sans prendre en compte les impacts économiques et sociaux :

ne faudrait-il donc pas déclarer les populations "espèces à protéger" pour qu'on nous entende enfin ?

Avec mes meilleures salutations,

Observation n° 41 du 19 janvier 2018 - 11:42

Défavorable

Auteur : Eric Allié

Il est maintenant plus qu'évident que l'implantation d'éoliennes industrielles supplémentaires sur le site de Ceilhes et Rocozels, est d'avantage une abération écologique, une opération financière au détriment de la population locale et de son patrimoine paysager; que de répondre aux besoins réels de la population.

Aucune centrale nucléaire n'a fermé en France, et ce n'est pas à l'ordre du jour, au contraire. On peut dire même que c'est cet acharnement à vouloir à tout prix implanter massivement des éoliennes industrielles, qui nous fournira toujours plus d'électricité, favorisant notre addiction à cette énergie, mais lorsque le vent manquera nous recourons inmanquablement aux énergies fossiles, le charbon en Allemagne et inévitablement le nucléaire en France, probablement jusqu'à " l'explosion" de réacteurs nucléaires.

On n'en est pas encore là, pour l'instant ces grandes firmes d'implantation d'éoliennes font du profit sans se soucier des problèmes et nuisances liées à ces implantations.

Etant voisins d'un des chantiers reliés à Ceilhes, cela fait plus d'une année que nous sommes victimes d'un dérangement jour et nuit incessant, acheminement matériaux, pompage de rivières jours et nuits et agressions diverses de la part du personnel.

Des réseaux de prostitutions se créent pour les travailleurs, profitant de la misère du village, il paraît même que sur les chantiers on peut trouver la meilleure " herbe" à fumer....

Pour ma part, je viens d'ouvrir une auberge à Lascours, et d'un point de vue touristique, il est impossible d'entrevoir l'installation supplémentaire d'éoliennes industrielles, 13 ont été implantées sur le GR 71 au dessus de l'auberge, avec bien sûr, l'éclairage lumineux rouge et blanc, qui fait que

l'on ne voit que ça !!!!

Alors bien sûr, si votre souhait est de continuer à détruire tout l'écosystème d'un pays et ses valeurs, les touristes passeront leurs chemins, une économie perdue, un patrimoine déchu au profit de grandes mannes financières.

Un territoire sacrifié qu'il ne nous restera plus qu'à abandonner, et c'est sûrement le souhait de plus d'un promoteur éolien.

Mais la tendance serait en train de basculer, le citoyen excédé s'en référerait à des combats gagnés, dont notre Dames des Landes est le dernier exemple.

Observation n° 42 du 19 janvier 2018 - 11:44

Défavorable

Auteur : Marie BECHU Organisation : Respect au Larzac

Pourquoi continuer à abimer nos paysages et mettre en péril notre biodiversité quand il a été démontré que l'éolien terrestre n'est pas la solution. Inefficace couteux et très destructeur dans des milieux naturels. Ayons le courage de regarder les faits. Protégeons notre patrimoine. Encore un plateau industrialisé est ce cela que nous voulons.

Seules des considérations financières et le refus de l'intérêt général le justifient.
